



France telecom veut me facturer 142 € pour les frais d'une ligne

Par **patrick**, le **28/03/2011** à **19:47**

Bonjour, j'ai une facture france telecom a payé. J'ai emmenager dans une maison ou il n'y avait pas de ligne telephone instaler. Il y 'a ue donc un technicien qui est intervenue deux fois pour branchez la ligne et le raccordement. Mon proprietaire me dis que les frais sont a ma charge et certains me dise le contraire. Question : qui doit payé les frais d'intervention france telecom ? Est-ce le locataire ou le proprietaire ?